

## Conférence Internationale de Recherche en Economie Sociale 2025 à Bordeaux

(Sciences Po Bordeaux 27-29 octobre 2025)

### « Le rôle de l'ESS dans la transition socio-écologique »

#### Proposition de cadrage

L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 18 avril 2023 une résolution dans laquelle elle reconnaît que « *l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la réalisation et à l'adaptation à l'échelle locale des objectifs de développement durable* »<sup>1</sup>. Autrement dit, l'Économie sociale et solidaire (ESS) apparaît comme un levier pour la mise en œuvre de la transition socio-écologique dans les territoires, et ce à travers une logique à la fois multi-acteurs et multi-scalaire (ODD 17 du « faire ensemble » / partenariats). Mais encore faut-il le caractériser plus finement. Si les travaux de recherche sur les rapports entre l'ESS et le développement local sont balisés depuis une vingtaine d'années, il est encore rare qu'ils traitent explicitement de la transition socio-écologique, alors même que les initiatives socio-économiques foisonnent à l'échelle locale et que les scénarios de transition mettent en exergue les stratégies de coopérations territoriales dans lesquelles sont particulièrement impliqués les acteurs de l'ESS.

Nous proposons d'étudier les synergies entre les dynamiques territoriales de l'ESS et la transition socio-écologique, définie par l'OIT comme devant « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté ». Cette transition, qualifiée de « juste », concerne non seulement l'écologie, mais aussi le passage à une économie formelle ou encore la transition numérique, notamment pour les travailleurs indépendants. Cela soulève plus largement la question de la capacité de l'ESS à réguler l'économie<sup>2</sup>. Quel est le rôle joué par les dynamiques territoriales de l'ESS dans la transition socio-écologique ? Dans la polycrise que nous traversons, l'ESS n'a-t-elle qu'un rôle d'amortisseur ? Est-elle condamnée à voir ses innovations sociales confinées à une logique réparatrice ou récupérées par l'État ou le marché en cas de réussite ? Ou peut-elle amorcer une bifurcation ? Peut-elle se développer suffisamment pour prendre en charge tout ou partie de la transition socio-écologique sans remettre en cause le régime socio-économique dominant dans son ensemble ? Ou fournit-elle au contraire les fondements d'un régime socio-économique alternatif reposant sur un double réencastrement de l'économie dans la société et dans la nature ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de proposer une approche globale de l'ESS. C'est pourquoi l'analyse du territoire, en tant qu'espace méso-économique porteur d'une

<sup>1</sup> Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 18 avril 2023 sur « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable ».

<sup>2</sup> Robert Boyer, *L'économie sociale et solidaire. Une utopie réaliste pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Les Petits Matins, 2023.

autonomie relative vis-à-vis du régime global<sup>3</sup>, est privilégiée. Il offre un cadre pour concevoir non seulement une théorie de l'ESS en transition à l'échelle locale, mais aussi une théorie de la transformation, c'est-à-dire de la dialectique méso/macro sans laquelle la transition resterait inachevée. Cette approche théorique constitue une innovation majeure pour l'ESS, laquelle se voit souvent reprocher d'être une *technè* plus qu'une *épistémè*. Pour autant, elle doit être mise en œuvre en lien étroit avec les acteurs socio-économiques qui en consolideront les fondements empiriques à travers leurs expérimentations et y trouveront des ressources pour renforcer leur impact.

Dans cette perspective, la Conférence de recherche sur l'économie sociale entend replacer la transition socio-écologique au cœur de trois processus : 1. L'ESS en transition ; 2. Les régimes territoriaux de l'ESS en transition ; 3. Les stratégies de transformation de l'ESS en transition. Ces éléments constitueront les trois questions traversant la conférence de recherche et l'ensemble de ses thèmes.

### 1. L'ESS en transition

Qu'est-ce que l'ESS en transition, autrement dit l'ESS qui contribue à la transition socio-écologique ? Il est facile de faire l'hypothèse que si l'ESS a des prédispositions favorables à la transition, seule une partie de son champ y est engagée, l'ESS ayant d'abord été construite au service de ses membres et dans une période où la question écologique était invisibilisée. Mais quels en sont les contours ? La transition vient concourir à la recomposition des frontières de l'action publique, ce qui impacte nécessairement les organisations de l'ESS dont les fonctions médiatrices entre les intérêts particuliers et l'intérêt général sont mobilisées. Y a-t-il des stades de l'ESS en transition ? Comment l'ESS imbrique-t-elle la justice, dont elle est historiquement porteuse, dans la transition ? De quelle manière parvient-elle à préserver ses spécificités alors que le capitalisme lui-même s'empare de la transition ? Cela peut concerner un secteur particulier, mais renvoie plus généralement aux conditions d'avènement d'une ESS en transition ainsi qu'aux étapes permettant d'y parvenir. Quels sont les indices qui permettent de saisir cette ESS en transition ? Peut-on situer les coordonnées de chacune de ses organisations sur une carte de l'ESS en transition ?

### 2. Les dynamiques territoriales de l'ESS en transition

Cette approche institutionnelle des organisations de l'ESS renvoie plus largement aux arrangements dans lesquels elle s'insère. Si l'ESS se définit par des règles spécifiques au niveau de ses organisations (gouvernance démocratique, but non lucratif, utilité sociale), elle est surtout un espace méso-économique qui s'autonomise par ses processus de coopération, c'est-à-dire par ses synergies tant entre les composantes de l'ESS qu'avec leurs alliés, qu'ils soient publics ou privés, pour créer des effets de système (production, consommation, crédit, finance, assurance, etc.)<sup>4</sup>. Cela rejoint les nouvelles approches cherchant à inscrire l'ESS dans

<sup>3</sup> Thomas Lamarche *et al.*, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », *Économie appliquée*, n°1, 2021, p.13-49.

<sup>4</sup> Nadine Richez-Battesti et Thomas Lamarche. (dir.). (2023). Approches mésoéconomiques des coopératives des régulations socio-politiques [numéro 34]. *Revue de la régulation, capitalisme, institutions, pouvoirs*. <https://doi.org/10.4000/regulation.21951>

un projet qui la dépasse, à l'instar des communs<sup>5</sup> qui proposent d'encadrer l'économie dans les communautés locales, donc de faire des écosystèmes, qu'ils soient d'ailleurs territoriaux ou sectoriels, l'agent du changement. Quelles sont les dynamiques territoriales de l'ESS en transition pour repenser les modes d'organisation et de gouvernance ? Quel accompagnement des acteurs ? Quels indicateurs de progrès pour accompagner les processus de co-construction ? Cela suppose d'analyser, à partir du cadrage de l'ESS en transition, les modes d'action collective ainsi que les modalités de régulation systémique et écosystémique sur les territoires.

### 3. Les stratégies de transformation de l'ESS en transition

Le risque d'une approche territoriale serait toutefois d'enfermer l'ESS dans le local ainsi que dans un rôle de béquille du régime socio-économique dominant. Il convient en conséquence de l'inscrire dans une théorie de la transformation reformulant la dialectique méso-macro<sup>6</sup>. Comment l'ESS en transition peut-elle infléchir le régime socio-économique voire le remplacer ? À quelles conditions les régimes territoriaux et les écosystèmes d'ESS peuvent-ils atteindre l'ordre global ? Quelles filières l'ESS doit-elle structurer prioritairement ? Cela renvoie en particulier aux approches de l'innovation sociale transformatrice (IST) s'intéressant au « processus par lequel l'innovation sociale remet en question, modifie ou remplace les institutions dominantes dans un contexte socio-matériel spécifique »<sup>7</sup>, c'est-à-dire un système socio-technique et un système socio-politique orienté vers le vivant. À l'intérieur de celles-ci, un nouveau chantier s'ouvre concernant leur capacité à changer d'échelle pour réussir la transition à partir d'une gouvernance polycentrique selon une approche non seulement intégrale, parvenant à couvrir les principaux rapports économiques, mais aussi translocale en s'organisant à un niveau local et extra-local<sup>8</sup>.

#### Liste des thèmes

1. Statistiques de l'ESS, reporting et mesures d'impact social
2. L'ESS et les filières écologiques et énergétiques
3. Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition
4. Identités, hybridations et innovations de l'ESS
5. Financement de l'ESS et de ses organisations
6. Réseaux et politiques publiques d'ESS
7. ESS, éducation et citoyenneté
8. ESS, travail décent et économie informelle

---

<sup>5</sup> Elinor Ostrom, *Governing the commons : the evolution of institutions for collective action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

<sup>6</sup> Benoît Lévesque, « Les innovations sociales et les transformations : un enchaînement qui ne va pas de soi », in Juan-Luis Klein *et al.* (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, PUQ, p.21-33.

<sup>7</sup> Bonno Pel *et al.*, « Towards a theory of transformative social innovation : A relational framework and 12 propositions », *Research Policy*, Vol. 49, Issue 8, October 2020, Disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004873332030158X>

<sup>8</sup> Kristiaan P.W. Kok *et al.*, « Governing translocal experimentation in multi-sited transition programs and challenges », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, Vol. 43, June 2022, p.393-407.

9. ESS, lutte contre la pauvreté et économie du care
10. ESS et agro-alimentation
11. Communs et services publics coopératifs
12. ESS et intersectionnalité
13. Autre

## INFORMATIONS PRATIQUES

### → Calendrier

|                   |  |
|-------------------|--|
| 15 janvier 2025   | Date limite de soumission des résumés                                      |
| 18 mars 2025      | Notification d'acceptation   |
| 26 septembre 2025 | Date limite de soumission de l'article final et d'inscription à conférence |

### → Soumettre votre résumé

Plateforme pour soumettre votre résumé :

<https://app.oxfordabstracts.com/stages/51700/submitter>

- Langue des résumés et des communications : Anglais, Espagnol et Français.
- Résumé : max. 700 mots, y compris 5 mots-clés et min. 5 références.
- Articles complets : max. 8000 mots, incluant 5 mots-clés et toutes les références.
- Formats compatibles : Microsoft Word (.doc, .docx).
- Times New Roman 12 points, double interligne, marge de 2,5 cm tout autour. Les références peuvent être à simple interligne. Veillez à numéroter les pages.
- Nommez votre fichier : Nom de l'auteur correspondant en lettres capitales\_CIRIEC\_n° du Sous-thème. Exemple : KIM\_CIRIEC\_6.

## Liste des thèmes

### **1. Statistiques de l'ESS, reporting et mesures d'impact social**

L'ESS jouit d'une reconnaissance institutionnelle croissante à l'échelle internationale marquée notamment par les prises de position des grandes institutions internationales pour souligner l'importance des organisations de l'ESS et en donner une définition consensuelle à partir des différents cadres juridiques et conceptions existants (ILO, 2022). Cette reconnaissance institutionnelle essentielle doit s'accompagner d'une meilleure connaissance statistique de l'ESS. Disposer de chiffres complets et précis sur l'ESS est en effet un enjeu crucial pour sa connaissance et sa reconnaissance. Des progrès considérables ont été enregistrés durant les deux décennies passées. Ils sont toutefois très inégaux selon les contextes nationaux et des zones d'ombres importantes subsistent.

En effet, aussi consensuelle soit-elle, la définition de l'ESS proposée par le BIT renvoie à des périmètres qui sont variables selon les contextes nationaux et des méthodologies statistiques également très diversifiées, combinant le recueil de données issues de documents administratifs et la collecte à partir d'enquêtes non systématiques et reposant largement sur du déclaratif. Les statistiques sur l'ESS dépendent donc d'un « accord » définissant leur nature conventionnelle et leur reconnaissance mutuelle, mais aussi des ressources fournies par les offices nationaux de statistiques. Les orientations relatives à la mesure de l'informalité doivent de plus être examinées en vue de leur mise en œuvre dans le cadre de la mesure de l'ESS.

L'emploi salarié est souvent appréhendé comme la variable principale à partir de laquelle se mesurent le poids et la répartition de l'ESS, mais sans toujours s'appuyer sur des sources suffisamment solides pour en proposer une mesure en ETP (équivalent temps-plein) qui permettrait une comparaison intersectorielle et internationale. La mesure du bénévolat est quant à elle par essence complexe car reflétant des pratiques très fragmentées, pas toujours formalisées et difficilement monétisables malgré la volonté politique et économique d'en proposer un équivalent monétaire pour en apprécier l'apport au regard des autres ressources de l'ESS. Cela soulève également le problème de la mesure du nombre de membres dans les organisations de l'ESS, pour laquelle nous manquons d'orientations claires.

De fait, une meilleure connaissance chiffrée de l'ESS se heurte encore à des difficultés qui pour certaines restent difficiles à surmonter. Ainsi, les cadres et outils statistiques existants ne sont souvent pas en mesure d'appréhender correctement l'ESS, ce qui implique un travail de déconstruction et de reconstruction, de décomposition puis de recombinaison, pour obtenir des données suffisamment fines et agrégées. La mise en débat des catégories retenues reste insuffisante. Tout cela nécessite des moyens importants et un engagement politique qui ne sont pas faciles à mettre en œuvre comme le montrent les résultats très mitigés issus de l'initiative d'Eurostat à la fin de l'année 2019 pour encourager les pays de l'UE à construire un compte-satellite de l'ESS. Faute d'avoir pu réaliser ce travail, il est de fait encore difficile de mesurer avec précision ce qu'est la contribution de l'ESS au PIB, mais aussi d'avancer dans le débat sur les nouveaux indicateurs de richesse pour prendre en compte la spécificité des modèles économiques de l'ESS, tant dans la gestion des bénéficiaires que dans la finalité des activités. Que peut-on attendre des exercices statistiques récents, notamment ceux menés ces dernières années en Europe (Portugal en particulier) mais aussi dans d'autres régions (Canada, Colombie, Mexique, etc.) ?

A cette incertitude concernant la contribution économique de l'ESS s'ajoute le flou qui entoure la mesure de son impact, notion plus englobante qui renvoie à l'ensemble des transformations (positives ou négatives) générées par les activités d'une organisation sur les personnes et leur environnement. En termes d'évaluation et de rapport d'impact, les attentes sont élevées, notamment de la part des organismes publics et des bailleurs de fonds philanthropiques. Qu'attend-on de ces exercices de mesure d'impact et de reporting ? Peut-on compter sur eux pour démontrer la contribution spécifique de l'ESS aux questions sociales, culturelles et environnementales auxquelles sont confrontées les sociétés ? Ou s'agit-il uniquement de mécanismes de contrôle pour l'allocation de ressources financières limitées, en mesurant notamment les coûts évités ? Évaluons-nous ce qui est important pour les acteurs de l'ESS eux-mêmes ? Les micro-exercices peuvent-ils s'intégrer dans un portrait au niveau macro ? Par exemple, l'évaluation de l'impact démocratique de l'ESS ou de son rôle dans la réduction des inégalités constituerait un défi intéressant, nécessitant à nouveau des investissements importants dans la production de données pertinentes (et convenues). Comment devrions-nous mesurer la contribution de l'ESS au travail décent et au développement durable, ainsi qu'à d'autres indicateurs pertinents en référence à la résolution de la Conférence Internationale du Travail (CIT) sur le travail décent et l'ESS ? Quels enseignements peut-on tirer des rapports d'évaluation de l'impact de l'ESS à ce jour ? Sur quelles dimensions de l'ESS devrions-nous nous concentrer ? Comment prendre en compte le niveau méso pour saisir les effets de l'ESS sur le développement des communautés et la création d'écosystèmes durables et résilients ? Entre les récits et les essais contrôlés randomisés, quelles sont les approches à privilégier ?

### **Références :**

- Bidet E. & Richez-Battesti N. 2021. Susciter la mise en débat démocratique et citoyenne des données chiffrées sur l'Économie sociale et solidaire, RECMA N°362
- Bouchard, M. J. & Rousselière, D. (Eds) 2022. Recent advances on impact measurement for the social and solidarity economy: Empirical and methodological challenges, Annals of Public and Cooperative Economics, Special issue
- Bouchard M. & Salathé-Beaulieu G. 2021. Producing statistics on SSE: The state of art, UNTFSSSE
- Schoenmaeckers J. & Sak B. 2021. Mapping International SSE Mapping Exercises, UNTFSSSE
- Chaves R. 2021. Producing Statistics on Social and Solidarity Economy: Policy Recommendations and Directions for Future Research, UNTFSSSE
- UNRISD. 2018. Measuring the scale and impact of SSE, Issue Brief N°9

## **2. L'ESS et les filières écologiques et énergétiques**

La transition juste est une priorité stratégique de l'Union européenne, qui définit des principes et des approches visant à garantir une économie équitable et durable tout en protégeant les personnes susceptibles d'être affectées par ce processus. Cette transition aura un impact significatif à la fois sur le secteur écologique et sur le secteur de l'énergie, notamment en raison de la transition vers les énergies renouvelables et les technologies vertes. Le secteur écologique fait référence aux industries, activités et organisations directement impliquées dans la gestion, la protection et la restauration de l'environnement et des écosystèmes. Le secteur de l'énergie englobe l'ensemble des industries impliquées dans la production, la distribution et la consommation d'énergie. L'importance accrue accordée à la restauration, aux pratiques

durables, aux technologies plus propres et à l'efficacité énergétique présente des défis et des opportunités pour les deux secteurs. La dimension humaine de ces processus est également importante, car elle affecte la main-d'œuvre dans de nombreux domaines, tels que la conservation de la faune et la protection de l'environnement, les énergies renouvelables, les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire, la défense de l'environnement et l'éducation, les technologies vertes, la distribution de l'électricité, les services énergétiques et les marchés. De petites communautés, des régions plus vastes et même des pays entiers seront touchés.

Compte tenu de ce cadre et des évolutions en cours, les organisations sociales et solidaires jouent un rôle crucial dans la promotion d'une transition juste vers le développement durable en plaidant pour des politiques justes, en promouvant des approches équitables et inclusives, en responsabilisant les communautés, en éduquant les parties prenantes et en soutenant les groupes vulnérables. Ces groupes comprennent les travailleurs des industries des combustibles fossiles et des secteurs qui en dépendent, les communautés qui dépendent de ces industries, y compris les industries de soutien et de services associées, les communautés à faible revenu et vulnérables, ainsi que les travailleurs agricoles et forestiers. Le rôle de l'ESS est de promouvoir des solutions inclusives et communautaires qui donnent la priorité à l'équité sociale, à la démocratie économique et au développement équitable et durable.

L'objectif de cette section est d'analyser la manière dont l'ESS fait face aux enjeux de ces filières (réglementation, financement, organisation, etc.) et d'identifier les opportunités à venir. Les travaux peuvent porter, entre autres, sur la manière dont l'ESS renforce les communautés et l'appropriation locale et les divers niveaux de son déploiement (organisationnel, inter-organisationnel, territorial et extra territorial), promeut des pratiques durables et éthiques dans les secteurs de l'écologie et de l'énergie alors même que certaines tensions existent entre les innovations technologiques, techniques, sociales et organisationnelles. Les conditions, modalités et stratégies de mise à l'échelle des entreprises de l'ESS, dont le déploiement est parfois rapide dans certaines filières écologiques et énergétiques, pourra être abordé, tout comme la création d'emplois inclusifs, qui contribue à l'équité sociale et à la redistribution, renforce la résilience des communautés et des économies locales, et plaide en faveur de politiques publiques et de leur réorientation.

### **3. Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition**

L'économie sociale et solidaire (ESS) aborde la transition socio-écologique dans les territoires, contribuant à une transition juste en veillant à limiter les impacts négatifs, notamment sur les groupes marginalisés, et à ce que les avantages de la transition soient partagés équitablement. Dans le cadre particulier de cet appel à contributions, l'ESS est considérée comme un espace méso-économique qui est renforcé par ses processus de coopération, résultant en un paradigme transformateur articulant les échelles. Les écosystèmes territoriaux de l'ESS pourraient jouer un rôle essentiel dans la transition socio-écologique actuelle, en créant des synergies précieuses aussi bien qu'une émulation concurrentielle à la fois entre les composantes de l'ESS et avec leurs partenaires, qu'ils soient publics ou privés, pour créer des effets de système (production, consommation, crédit, finance, assurance, etc.) et enfin pour conduire à une innovation sociale transformatrice.

Ce thème approfondira la relation entre l'ESS et le développement local, en se concentrant sur le rôle des écosystèmes territoriaux de l'ESS dans l'avancement de la transition socio-

écologique actuelle. Nous souhaitons recevoir des articles de recherche sur les sujets suivants (sans s'y limiter) : le rôle que les dynamiques territoriales de l'ESS pourraient jouer dans la transition socio-écologique, les actions collectives efficaces et les méthodes de régulation écosystémique dans divers territoires, ou sur les conditions et/ou les régimes territoriaux dans lesquels les écosystèmes de l'ESS peuvent changer de paradigme économique, en contribuant à la réalisation et à la localisation des objectifs de développement durable.

#### 4. Identités, hybridations et innovations de l'ESS

A l'échelle internationale, comme à celle de la France, les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se caractérisent par un ensemble de règles relatives à l'affectation des bénéfices (lucrativité limitée), à la gouvernance démocratique (1 personne - 1 voix) et à l'activité (utilité sociale ou sociétale, coproduction avec les usagers) (Vienney, 1994). Ces règles fondent l'identité de l'ESS et constituent à la fois son projet politique et son modèle économique au service d'une ambition plus large de transformation sociale.

Ces règles s'incarnent dans des pratiques qui dans le temps, ou du fait de la croissance de la taille de l'organisation, ou de pressions externes (environnement légal, normes dominantes ou encore concurrence), ou encore d'une formation coopérative insuffisante, peuvent s'affaiblir. Cette perte de sens, ou encore crise d'identité, est généralement appréhendée à travers la notion de banalisation ou encore d'isomorphisme (DiMaggio et Powell, 1983), mais peut aussi l'être à travers les résistances et innovations.

Les spécificités de l'ESS s'incarnent aussi dans le principe de l'hybridation des ressources emprunté à Polanyi (1983). Il s'agit alors de considérer les différents comportements économiques qui s'incarnent dans le marché, la redistribution et la réciprocité et constituent les ressources de l'ESS. L'articulation de ces différentes ressources constitue un marqueur de l'identité de l'ESS aussi bien que de déstabilisation.

Cette hybridation peut dépasser les seules ressources et concerner la coexistence d'une pluralité de logiques institutionnelles au sein de la même organisation signalant l'enjeu pour l'organisation de gérer ou d'accepter les tensions qui la traverse, entre une logique marchande et une logique citoyenne par exemple, voire de mobiliser ces tensions pour susciter des réponses renouvelées aux enjeux du moment.

Aussi, l'identité de l'ESS constitue un puissant vecteur d'innovations, plus souvent organisationnelles et sociales que technologique, au service de plus de justice sociale, d'émancipation et d'une certaine sobriété au cœur des enjeux d'une transition juste. Comment dès lors passer d'expérimentations innovantes à leur diffusion, comment l'identité de l'ESS peut-elle contribuer à polliniser le reste de l'économie ?

Dans ce thème, les propositions d'articles, qu'elles soient théoriques ou appliquées, pourront interroger les tensions entre isomorphisme et innovation, la fragilisation ou les formes de renouveau de l'identité coopérative et les outils et dispositifs qui viennent la soutenir, les nouvelles formes d'engagement et leurs effets sur les configurations organisationnelles et l'identité coopérative, ou encore à repenser le travail y compris le travail identitaire, comme autant de perspectives inspirantes et d'alternatives possibles pour une transitions juste.

## 5. Financement de l'ESS et de ses organisations

La question du financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de ses organisations est double. D'une part, il s'agit dans un monde où l'État providence fait place à l'État citoyen de penser le financement des politiques sociales que celui-ci « fait faire » (commande publique, délégation de service public) aux organisations d'ESS. L'expérimentation des politiques sociales et environnementales, qu'il s'agisse de la question de la lutte contre le chômage, contre les inégalités socio-économiques et territoriales, pour atténuer l'impact du changement climatique, pour l'accès aux activités sportives ou culturelles, nécessite des financements qui viennent compléter le travail bénévole source de valeur ajoutée sociétale. Les associations ou organisations sans but lucratif, en particulier, doivent composer avec des appels d'offre ou bien un dialogue compétitif qui les sort de la seule source des subventions publiques d'exploitation ou d'investissement. D'autre part, l'innovation financière vient compléter l'hybridation des financements issue du secteur public et du secteur privé non lucratif.

En effet, depuis le début des années 1980 se sont développés deux nouveaux univers financiers : celui de la finance solidaire et celui de la finance participative (crowdfunding). En ce qui concerne la finance solidaire, il convient de distinguer la microfinance et l'épargne solidaire, et de prendre en compte les fonds de dotation notamment en France, en Europe ou aux Etats-Unis. La microfinance est duale : soit elle concerne le microcrédit professionnel ou entrepreneurial avec les acteurs de la microfinance ou les prêteurs de rue, voire les tontines ; soit elle est relative au microcrédit social avec les banques coopératives, les banques éthiques (modèle espagnol) et les établissements publics de crédit et d'aide sociale (crédits municipaux publics ou privés selon les pays en Europe) ; soit elle héberge la finance solidaire composée notamment de banques communautaires, de monnaies sociales, de fonds rotatif solidaires et de coopératives de crédit solidaire (des types très présents en Amérique latine). L'épargne solidaire concerne soit des livrets de placements à vocation de financement solidaire de l'environnement, du logement, de l'emploi ou de la solidarité internationale, soit le livret de micro-épargne solidaire dans le cadre des expérimentations en microfinance sociale dont les cocontractants de microcrédit social et micro-épargne. Les expérimentations sont nombreuses à travers le monde et laissent à penser que des enrichissements mutuels sont possibles.

Quels sont les modèles de financement de l'ESS et/ou de ses organisations à l'échelle de pays ? Quelles sont les pratiques d'hybridations observées dans les deux cas ? En quoi consistent-elles en des alternatives ou des altérités de financement ? Quel modèle de financement pour l'ESS a été mis en place ou pourrait être établi par le biais d'une coopération entre organisations internationales sur la base de sa récente reconnaissance institutionnelle ? Telles sont les premières interrogations non exhaustives auxquelles les contributions peuvent apporter des éléments de réponses.

## 6. Réseaux et politiques publiques d'ESS

Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, une nouvelle génération de politiques publiques visant à promouvoir l'économie sociale a vu le jour dans de nombreux pays du monde. Cette seconde génération de politiques est bien différente de la première génération de politiques de soutien aux coopératives et autres familles de l'économie sociale. Les secondes se caractérisent essentiellement par leur conception de l'économie sociale comme champs d'action clé pour atteindre les objectifs de changement social et écologique et par le déploiement d'une nouvelle

vision transformatrice des politiques publiques, basée sur l'approfondissement de la participation des acteurs de la société civile dans le processus politique et l'introduction de puissantes innovations dans le modus operandi des gouvernements. Ses principaux éléments distinctifs sont (1) l'adoption d'une perspective transversale de l'économie sociale, la concevant comme une réalité unitaire, dépassant la vision sectorielle traditionnelle de ses familles (coopératives, troisième secteur, etc.), (2) l'adoption d'une perspective polyvalente de l'ESS, la concevant comme ayant de multiples fonctions systémiques, y compris son grand potentiel pour générer une innovation sociale transformatrice et faire face aux défis de la transition socio-écologique. Conséquence de cette perspective, les politiques d'économie sociale adoptent une perspective intersectorielle intégrée (de mainstreaming), (3) l'établissement de collaborations public-ESS tout au long du processus de politique publique et (4) le déploiement de nouveaux instruments d'appui à l'économie sociale, tels que les écosystèmes de l'économie sociale (Chaves & Gallego, 2020 ; Utting, 2022). Cette nouvelle génération de politiques s'est toutefois heurtée à de multiples limites et obstacles qui ont affecté à la fois son propre potentiel de déploiement ou de reproduction dans le temps, sa capacité et son efficacité à atteindre ses objectifs et, enfin, aux risques qu'elle peut générer pour l'économie sociale elle-même, tels que l'émergence d'un isomorphisme institutionnel.

Les travaux présentés dans ce thème se pencheront sur les actions de soutien des gouvernements à l'économie sociale. Les travaux théoriques et empiriques sont invités à explorer la variété des politiques déployées dans le monde par les gouvernements locaux, régionaux, nationaux et internationaux. On s'intéressera en particulier à :

- Analyser les contextes et les facteurs d'émergence de ces politiques : quels réseaux d'acteurs, quelles alliances et quelles formes de plaidoyer se sont développées et ont été les plus efficaces ? Quels acteurs ont soutenu ces nouvelles politiques et lesquels les ont contestées et comment ?
- Analyser les cadres organiques des politiques publiques : Quels changements organisationnels au sein même des administrations ont été nécessaires pour faciliter ce type de politiques ? Quelles nouvelles formes d'instruments et d'évaluation de ces politiques ont été déployés et ont été couronnés de succès ? Quels partenariats public-ESS ont été mis en œuvre ?
- Analyser les limites de la portée et de la durabilité de ces politiques d'économie sociale : Ont-elles résisté aux changements politiques ? L'ESS a-t-elle été en mesure de répondre aux attentes suscitées par ces politiques et, le cas échéant, quels ont été les facteurs limitants ? Ont-elles généré des tensions et des changements irréversibles dans le secteur de l'économie sociale lui-même ? Ces politiques ont-elles atteint les principaux objectifs et attentes qu'elles s'étaient fixés ?

#### **Références :**

CIRIEC/ Chaves, Rafael & Demoustier, Danièle (eds.) (2013). The Emergence of the Social Economy in Public Policy. An International Analysis, CIRIEC Series "Public Economy & Social Economy", Peter Lang publishers, Brussels.

Chaves-Avila, Rafael & Juan Ramon Gallego-Bono (2020). 'Transformative Policies for the Social and Solidarity Economy: The New Generation of Public Policies Fostering the Social Economy in Order to Achieve Sustainable

Development Goals. The European and Spanish Cases.' Sustainability 12 (10): 1–29.  
<https://doi.org/10.3390/su12104059>

Utting, Peter (2023). Public policy. In Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy (pp. 400-408). Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781803920924.00066>

## 7. ESS, éducation et citoyenneté

Les transitions vers de nouveaux paradigmes de pensée et d'action passent nécessairement par l'éducation et la citoyenneté. Historiquement, l'éducation a fait partie intégrante de l'ESS à travers par exemple les bibliothèques ouvrières ou les universités populaires, pour développer l'esprit critique, la capacité d'initiative et l'engagement citoyen. Elle s'est développée à travers la coopération scolaire, l'éducation populaire ou encore les formations théoriques ou pratiques à la coopération. Et aujourd'hui encore, elle est reconnue comme un pilier du mouvement associatif et coopératif et se renouvelle, comme l'illustre l'exemple des coopératives jeunesse de service. Les enjeux sont de différentes nature : si le principal est l'émancipation, il s'agit également de transmission et de renouvellement des membres, structures et projets, voire de diffusion à l'ensemble de la société. Si cette éducation est orientée vers différents publics (membres, salariés, mais aussi l'ensemble des parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, le grand public), les actions envers la jeunesse revêtent à nos yeux un intérêt particulier. Celles-ci prennent différentes formes : sensibilisation, campagne de communication grand public, intégration dans les programmes scolaires, coopératives de jeunes dans les pays industrialisés, accès à l'éducation dans les pays du Sud, etc. Bien souvent elles se conjuguent avec l'entrepreneuriat collectif et l'éducation populaire, tout en privilégiant la pédagogie expérientielle.

Les discussions pourront porter, de manière non exhaustive sur les questions suivantes :

Comment ces initiatives d'éducation à et par l'ESS se distinguent-elles d'autres formes éducatives portées par une logique entrepreneuriale ou par une logique publique (service national etc.) ?

De quelle manière contribuent-elles aux transitions sociales et en particulier écologique, qui pour la jeunesse relèvent d'un impératif ?

Dans quelles dynamiques territoriales s'inscrivent-elles et avec quels effets ?

Quelle est leur portée, leur impact, leur diffusion ? Quels modèles économiques pour les soutenir ?

## 8. ESS, travail décent et économie informelle

L'économie sociale et solidaire (ESS) est au cœur des débats actuels sur la promotion de l'emploi décent, qui figure désormais parmi les objectifs de développement durable (ODD n°8). L'OIT identifie 4 piliers dans son Agenda du travail décent (ATD) : généraliser l'accès à l'emploi, appliquer et renforcer les droits du travail, étendre la protection sociale et garantir le dialogue social. En favorisant « l'inclusivité, la durabilité et la résilience » (OIT, 2022), les structures de l'ESS sont vues par l'OIT et d'autres organisations internationales comme des acteurs majeurs de cette transition vers le travail décent, qui regroupe le travail de production pour usage propre, le travail salarié, le travail de stagiaire non rémunéré ou encore le travail

bénévole. Les coopératives de travailleurs (agricole, artisans, etc.) sont souvent prises comme exemples, en ce qu'elles permettraient, entre autres, de régulariser des emplois en proposant des contrats, une sécurité sociale et des formations continues. Des initiatives récentes, chez les travailleurs indépendants (chauffeurs, livreurs, etc.), témoignent de leur volonté de reprendre le contrôle sur leur travail via la forme coopérative, dans un contexte où les Big Tech tentent de recréer des formes d'informalités. Le « coopérativisme de plateforme » incarne alors une résistance et est vecteur d'espoirs pour des travailleurs qui se trouvent dans ces nouvelles zones grises de l'emploi.

Pour autant ce rôle de transformation conféré à l'ESS est potentiellement fragilisé. Certaines entités ont peu de moyens, un accès difficile au financement ou aux marchés publics, ce qui pose la question de leur capacité à maintenir des emplois décents à long terme. Les statuts peuvent aussi être utilisés, par endroit, à mauvais escient et servir des logiques lucratives qui brouillent la cohérence interne d'un secteur parfois peu identifié et non circonscrit sur le plan juridique. En outre, le rôle accordé à l'ESS dans la promotion du travail décent, notamment via la protection sociale, n'est pour certains qu'une énième manifestation du désengagement des Etats. Alors que les lois nationales se multiplient pour promouvoir le travail décent, ces éléments invitent à s'intéresser à leur traduction dans l'économie réelle. Des contributions théoriques et empiriques visant à mieux comprendre les liens entre ESS et travail décent et les conditions par lesquelles l'ESS peut être une force de transformation de l'accès et de la qualité de l'emploi à travers le monde sont ainsi nécessaires.

## 9. ESS, lutte contre la pauvreté et économie du care

Après l'apparition de la pandémie de Covid-19, le système économique qui sous-tend les Objectifs de Développement Durable (ODD) reste celui du capitalisme, perpétuant un paradigme de croissance qui exacerbe l'exclusion sociale et la pauvreté, tout au plus atténuée par des solutions fondées sur la charité et la responsabilité sociale des entreprises (écologisation du système existant) (Hitchman, 2023), qui peuvent s'appuyer sur des partenariats avec l'ESS dans une logique réparatrice. Dans ce contexte, la politique sociale, au lieu de s'attaquer aux dysfonctionnements de l'économie capitaliste, a souvent contribué à garantir les conditions à long terme de l'accumulation du capital (Yi, 2023), même si ces hybridations peuvent parfois être porteuses d'une logique transformatrice.

Pour contrecarrer ces tendances, l'économie sociale et solidaire (ESS) préconise un changement de paradigme pour passer de l'inégalité à la solidarité (Matthaei, 2018). Plus précisément, l'ESS s'attaque aux causes profondes des différentes dimensions de la pauvreté (comme le manque de revenus, l'exclusion des services de protection sociale primaire et des marchés, et les contextes relationnels inégaux caractérisés par des déséquilibres de pouvoir (Dubois, 2016)) en encourageant les instances démocratiques de redistribution et fournissant de l'aide aux personnes dans le besoin. Il n'est donc pas surprenant que dans le secteur des activités de soins et des services d'aide à domicile, l'ESS occupe une position de premier plan, fournissant un cadre pour de nouvelles carrières, et rassemblant, accompagnant et soutenant les aidants familiaux qui fournissent sans rémunération une part importante du travail (Jetté et al., 2023). Par exemple, en tant qu'entreprises centrées sur les personnes, fondées sur des principes et détenues par leurs membres, les coopératives apparaissent comme un type

innovant de prestataires de soins, en particulier en l'absence d'options publiques ou privées viables (OIT, 2024).

Cependant, l'appel à contributions va évidemment au-delà de l'étude des coopératives, et les recherches sur d'autres entités de l'économie sociale liées à la lutte contre la pauvreté / à la provision d'aide et de soins sont plus que bienvenues. Par exemple l'ESS a aussi un rôle à jouer en partenariat avec les pouvoirs publics pour la santé publique, la médecine préventive de proximité (cf. maisons médicales) et les services sociaux en lien avec le secteur de la santé.

Plus précisément, cette session accueille des contributions sur les questions suivantes : comment l'ESS contribue à l'émancipation des aidants formels et informels et à la reconnaissance des activités de soins ? Quelles sont les principales formes d'organisation partenariale pour la coproduction de services avec les usagers, et comment elles contribuent à territorialiser la réponse aux besoins ? Comment favoriser le passage de la mise en œuvre de stratégies de prévention plutôt que de réparation ?

#### **Références :**

Dubois, L. (2016), The impact of solidarity economy on poverty: The case of public centres of solidarity economy in Bahia, Brazil, *World Development Perspectives*, 23, pp.1-9.

Hitchman, J. (2023), Reduction of hunger and poverty, In Yi I. (eds.), *Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy*, Edward Elgar Publishing, 2023, pp. 281-286.

International Labour Office – ILO - (2024). *Decent work and the care economy*, Geneva.

Jetté C., Vaillancourt Y., Lenzi C. (2023), Care and home support services, In Yi I. (eds.), *Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy*, Edward Elgar Publishing, 2023, pp. 187-193.

Matthaei, Julie. 2018. "URPE, Radical Political Economics, Social Movements, and Revolution—from Identity Politics to Solidarity Economics: Looking Backward, Looking Forward on the Occasion of URPE's Fiftieth Anniversary." *Review of Radical Political Economics* 50 (3): 504–21. <https://doi.org/10.1177/0486613418791841>

Yi, I. (2023), Social Policy, In Yi I. (eds.), *Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy*, Edward Elgar Publishing, 2023, pp. 416-424.

## **10. ESS et agro-alimentation**

Le rôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le système agroalimentaire se présente comme un champ d'étude crucial dans le contexte de la transition socio-écologique et numérique, en plus de sa contribution au développement territorial et à l'attachement de la population au territoire. Dans un monde où les défis environnementaux et sociaux sont de plus en plus pressants, il est essentiel d'explorer comment l'ESS peut contribuer à la durabilité et à la résilience des systèmes agroalimentaires.

Les chercheurs, les universitaires et les praticiens sont invités à soumettre des articles qui abordent la question suivante : quelles sont les implications de l'ESS pour la transition socio-écologique et le développement territorial dans le secteur agroalimentaire ?

Les chercheurs seront amenés à analyser les modèles de l'ESS qui promeuvent des pratiques durables dans la production agroalimentaire, ainsi que leurs effets notamment sur l'empreinte carbone ou la biodiversité. Ils interrogeront aussi l'impact des technologies numériques sur le renforcement des réseaux de production et de distribution dans le secteur agroalimentaire.

Les politiques publiques ont par ailleurs un rôle crucial à jouer. Elles peuvent favoriser l'intégration de l'ESS dans le système agroalimentaire et son rôle dans la transition vers des économies plus justes et plus durables, mais aussi se heurter à des résistances.

La mise en oeuvre de l'ESS dans le contexte agroalimentaire, en particulier dans les communautés vulnérables, se confronte ainsi à des obstacles qu'il s'agira d'analyser, qu'ils concernent le difficile passage de l'économie informelle à l'économie formelle, ou à l'autre extrémité, les tendances à l'isomorphisme sous la pression de l'agrobusiness. On observe ainsi des tensions non seulement avec les processus de marchandisation, mais aussi au niveau multiscalaire, entre l'internationalisation et l'ancrage territorial.

## 11. Communs et services publics coopératifs

Les travaux pionniers d'Elinor Ostrom (1990) ont ouvert un champ de recherche sur les communs, qui s'est déployé depuis dans l'économie sociale et solidaire dont les cadres et les processus fournissent des moyens pour l'action collective. Les communs sont ainsi conçus comme des ressources, qui peuvent être environnementales, informationnelles ou sociales, auxquelles sont attachées des règles d'accès ou de production, ainsi qu'une gouvernance collective. Si toute l'ESS ne relève pas des communs, elle leur offre un terrain d'expérimentation privilégié et y trouve une occasion d'interroger ses modèles socio-politiques et socio-économiques.

Historiquement les communs, en plus du phénomène bien connu des enclosures privées, ont pu aussi être victimes de leur « capture par l'État » (Jourdain, 2021). Ainsi, des communs tels que les sociétés de secours mutuels au dix-neuvième siècle ont été absorbés par la Sécurité sociale devenue étatique (Audrain, 2021). Comme le montre encore aujourd'hui le conflit entre les habitants de la ZAD (Zone à Défendre) Notre Dame-des-Landes et l'État français, les relations entre les communs et la puissance publique sont souvent l'objet de méfiance et de tensions (Aguilar Gil, 2024). Toutefois, depuis plusieurs années maintenant, une évolution se dessine qui renouvelle la donne des relations entre les communs et la puissance publique.

Dès lors que les communs ont tendance à s'élargir à toute la société, leur relation à l'État change de nature et s'envisage de manière partenariale. Les plateformes coopératives ont nourri une telle évolution avec l'idée d'un « État partenaire » (Bauwens et al., 2019). Les communs urbains portent un renouvellement de la conception des politiques publiques locales (Juan, 2020, Celati, 2020). Enfin, les communs sociaux conduisent également au niveau de l'État comme des collectivités locales à ce même rapprochement (Defalvard, 2023).

Dans l'autre sens, on observe également une évolution qui renouvelle la carte des relations entre État et communs. Par exemple, à partir de l'approche des services publics qui conduit à envisager de nouvelles modalités pour leur mise en place au travers des « services publics coopératifs » (Perroud, 2023). À partir également de l'entrée juridique, une approche se développe en termes d'échelle de communalité qui brise l'opposition binaire communs versus État pour introduire des arrangements plus souples (Rochfeld, 2021).

Ce thème souhaite non seulement interroger les rapports entre les communs et l'ESS, mais aussi ouvrir un large espace aux contributions et aux discussions à propos de ces nouveaux liens entre communs et puissance publique au service d'une transition écologique, solidaire et démocratique des territoires.

### Références :

Aguilar Gil Y. (2024), *Nous sans l'État*, trad. J. Falquet, Éditions Ici-bas.

Audrain S. (2021), « Repenser la protection sociale par les communs sociaux : l'exemple des sociétés de secours mutuels en France au premier XIXe siècle, *Recma*, n° 366.

Bauwens M. et al. (2019), *Peer to Peer : The Communs Manifesto*, University of Westminster Press.

Celati B. (2020), « Á Naples, l'expérimentation de nouveaux modèles administratifs pour relever le défi du municipalisme » *Mouvement des idées*, n° 101.

Defalvard H. (2023), *La société du commun*, éditions de l'Atelier.

Jourdain E. (2021), *Les communs, Que sais-je ?* Humensis.

Juan M. (2020), « Les communs urbains, fer de lance du municipalisme », *Mouvement des idées*, n°101.

Perroud T. (2023), *Communs et services publics, Á la recherche du service public coopératif*, Lormond, éditions Bord de l'eau.

Rochfeld J. ss. la dir. (2021), *L'échelle de communalité. Propositions de réformes pour intégrer les biens communs en droit*, Rapport final de recherche, ITJS, n° 17-34.

## 12. ESS et intersectionnalité

Aujourd'hui, l'intersectionnalité fait partie des approches théoriques les plus populaires dans la théorie féministe et les études de genre. Le terme d'intersectionnalité remonte à Crenshaw qui, en 1989, a utilisé la métaphore des échangeurs routiers pour plaider en faveur d'un élargissement de la théorie féministe et des politiques antiracistes en explorant l'intersection entre la race et le genre dans le cas des pratiques discriminatoires des femmes de couleur aux États-Unis. Crenshaw a souligné que les identités individuelles telles que la race et le sexe se chevauchent et a critiqué le fait que l'on se concentre sur l'une ou l'autre dimension. Depuis lors, le débat académique sur les dimensions de l'oppression s'est élargi en ajoutant d'autres dimensions (par exemple, la sexualité, la génération/l'âge, la santé/les handicaps, l'ethnicité, la nationalité, la religion, l'éducation) et est devenu plus conscient du contexte culturel en Europe et dans le Sud global. Le débat est également devenu plus interdisciplinaire et s'est étendu à des formes de coproduction au niveau méso et à des politiques au niveau macro (par exemple, les soins, la migration, les services communautaires, la santé) pour réduire les inégalités multidimensionnelles.

Les activités de l'ESS incluent des projets d'inclusion sociale pour les populations socialement marginalisées, reconnaissant les inégalités et cherchant à les surmonter par l'unité, la solidarité, la coopération, la participation démocratique et la reconnaissance des besoins et des conditions de chaque personne. Les valeurs et principes de l'ESS cherchent à valoriser chaque personne dans son individualité, avec ses spécificités (expériences, connaissances, ressources, etc.), en valorisant la diversité des contributions à la réalisation des objectifs communs et en développant le pouvoir d'agir des personnes et des groupes.

Implicitement, cela signifie laisser de côté les relations de pouvoir socialement construites et fondées sur des préjugés qui génèrent des inégalités liées à la classe sociale, au genre, à l'origine ethnique, à l'âge, aux préférences sexuelles ou à d'autres caractéristiques personnelles. Remettre en question ces constructions sociales profondément ancrées dans l'identité individuelle et collective par rapport à l'altérité est un défi important.

Dans ce contexte, ce thème se concentre sur les rôles, les contributions et l'impact des acteurs de l'ESS à tous les niveaux pour réduire les inégalités sociales multidimensionnelles et les défis auxquels ils sont confrontés en tant qu'entreprises et mouvements de l'ESS pour être promoteur actif de la transition socio-écologique et du bien-être 'ensemble'.

### 13. Autre

### Comité d'organisation (CO)

Jean-Philippe Berrou (Sciences Po Bordeaux)

Éric Bidet\* (Université du Mans)

Carole Brunet\* (Université Paris 8)

Elisabetta Bucolo (CNAM Paris)

Gilles Caire (Université de Poitiers)

Sébastien Chailleux (Sciences Po Bordeaux)

Quentin Chapus (Sciences Po Bordeaux)

Angélique Chassy (EM Normandie Business School)

Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux)

Hervé Defalvard (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

Miguel de la Fuente

Timothée Duverger\* (Sciences Po Bordeaux)

Maryline Filippi\* (Bordeaux Sciences Agro)

Laurent Fraisse (CNAM Paris)

Solène Gastal (CIRIEC International)

Pascal Glémain (Université de Rennes 2)

François Gravié-Plandé (IAE Limoge, Université de Limoge)

Amélia Gustave (Sciences Po Bordeaux)

Xabier Itçaina\* (Sciences Po Bordeaux)

Alexandrine Lapoutte\* (Université Lyon 2)

Abdourahmane Ndiaye (IUT Bordeaux Montaigne)

Thomas Perroud (Université Panthéon-Assas)

Alain Piveteau (Institut de recherche pour le Développement)

Marion Pouzoulet\* (Sciences Po Bordeaux)

Nadine Richez-Battesti\* (Université Aix-Marseille)

Sylvain Roche (Sciences Po Bordeaux)

Damien Rousselière\* (Institut Agro Rennes-Angers)

Barbara Sak (CIRIEC International)

Jeova Torres (Université de Poitiers)

\* = membres du comité d'organisation qui font aussi partie du comité scientifique.

### Comité scientifique (CS)

Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal, Canada)

Timothée Duverger (Science Po Bordeaux, France)

Juan Fernando Álvarez Rodríguez (Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie)

Sami Aouadi (Université Tunis El Manar, Tunisie)

Cristina Barna (National University of Political Studies and Public Administration, Romania)

Lotfi Ben Aïssa (UGTT, Tunisie)

Éric Bidet (Université du Mans, France)

Jos Bijman (Wageningen University, Pays-Bas)

Carole Brunet (Université Paris 8)

Marietta Bucheli Gómez (Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie)

Roberto Cañedo Villarreal (Universidad Autonoma de Guerrero, Mexique)

Chiara Carini (Euricse, Italie)

Rafael Chaves (Universidad de Valencia, Espagne)

Christina Clamp (Southern New Hampshire University, Etats-Unis)

Saskia Crucke (Universiteit Gent, Belgique)

Hyungsik Eum (Anciennement Alliance coopérative internationale)

Simel Esim (Organisation internationale du travail)

Cynthia Giagnocavo (Universidad de Almeida, Espagne)

Antonio González Rojas (Universitat de València)

Dorothea Greiling (Johannes Kepler Universität, Linz, Autriche)

Satoru Hashimoto (Kansai university, Japon)

Marek Hudon (Université Libre de Bruxelles, Belgique)

Xabier Itçaina (Sciences Po Bordeaux, France)

Akira Kurimoto (Hosei University - Tokyo, Japon)

Alexandrine Lapoutte (Université Lyon 2, France)

Sang-Youn Lee (Sungkonghoe University, Séoul, Corée du Sud)

Maude Léonard (Université du Québec à Montréal, Canada)

Carmen Marcuello (Universidad de Zaragoza, Espagne)

Marco Marini (Università degli Studi di Roma 'La Sapienza', Italie)

Olive McCarthy (Centre for Co-operative Studies, University College Cork, Irlande)

Deolinda Meira (Polytecnic Institute of Oporto, Portugal)

Elena MeliáMartí (Universitat Politècnica de València, Espagne)

Yasy Morales Chacón (Universidad de Costa Rica, Costa Rica)

Adoración MozasMoral (Universidad de Jaen, Espagne)

Daniel Nagao Menezes (Universidade Presbiteriana Mackenzie & PUC-Campinas, Sao Paulo, Brésil)

Leandro Pereira Morais (UNESP - Campus Araraquara, Brésil)

Anaïs Périlleux (Université Catholique de Louvain, Belgique)

Marion Pouzoulet (Sciences Po Bordeaux, France)

Nadine Richez-Battesti (Université Aix-Marseille, France)

Damien Rousselière (Institut Agro, Agrocampus Ouest Angers, France)

Barbara Sak (CIRIEC International)

Andrea Salustri (Università degli Studi di Roma 'La Sapienza', Italie)

Jérôme Schoenmaeckers (Université de Liège, Belgique)

Drazen Šimleša (University of Zagreb, Croatie)

Roger Spear (Open University, Royaume Uni)

Kazuhiko Tabata (Hyogo University, Japon)

Ermanno Tortia (University of Trento, Italie)

Martine Vézina (HEC Montréal, Canada)

Davorka Vidović (University of Zagreb, Croatie)

Ilcheong Yi (UNRISD- Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social)

Alexandra Zbucea (National University of Political Studies and Public Administration, Roumanie)